

N°24
Mai 2010

l'Écho du **policien**

Édito
l'ANAS étend
son influence
P.3

Trimestriel d'information
du personnel de
la Police nationale
et du ministère
de l'Intérieur

Association
Nationale
d'Action Sociale
des Personnels
de la Police Nationale
et du Ministère de l'Intérieur

anas
SOLIDARITÉ FRATERNITÉ



L'anas avec vous,



Assemblée générale
2010
Ordre du jour P.2
Rapport moral P.4
Action sociale
Un partenariat renforcé
avec le ministère de
l'Intérieur P.6
Audiences auprès

des représentants de
l'Administration P.8
Partenariats
Association Tigre Blanc
La Fondation Jean
Moulin P.10
Fonctionnement
Conseil d'administration
Rencontre des

directeurs des centres
ANAS P.11
Réseaux P.12
Jeunes, Écoute
toxicomanie, ALPHA
ESPOIR, APEL
En bref
Le logement
L'AACRMI P.17



LES 26, 27 ET 28 MAI 2010-CENTRE ANAS "MAURICE PALOQUE" LA HUME-GUJAN MESTRAS

Assemblée générale 2010

Les représentants des sections départementales, et les membres du conseil d'Administration national, régulièrement constitués, participeront à l'assemblée générale de l'ANAS.

L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ EST :

- Constitution du bureau de l'Assemblée Générale
- Appel des représentants départementaux
- Une minute de silence
- Intervention du président départemental ANAS (33)

- Ouverture solennelle de l'Assemblée Générale
- Accueil et parole aux invités
- Constitution de la commission des votes et mandats

- Rapport moral et d'orientation
- Rapports d'activité (secrétaire général - commission nationale d'attribution des centres de vacances - secrétaires nationaux)
- Rapport de la commission nationale de contrôle financier
- Rapport de gestion
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice 2009
- Quitus au Conseil d'Administration
- Vote de la cotisation 2011
- Vote budgets prévisionnels 2010 - 2011
- Renouvellement des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant

- Discours d'orientation et clôture



Mai 2010
N° 24

Tirage 30000 exemplaires

Directeur de publication

Joaquin MASANET

Rédacteur en chef

Pierre WILLEM

Rédaction :

18, quai de Polangis - BP 81

94344 Joinville-le-Pont cedex

Tél.: 01 48 86 37 81

Fax: 01 48 86 10 89

IMPRIM'33

ZA du Haut Vigneau

Rue de la source

33174 Gradignan Cedex

© Photos

ANAS - DR

Association Nationale d'Action
Sociale des personnels de la
Police Nationale et du
ministère de l'Intérieur

Reconnue d'utilité Publique

Décret du 13 octobre 1977

J.O. du 21 octobre 1977

**BUREAU
NATIONAL**

Président National

Joaquin MASANET

Vice-Président

Bernard LAYES

Secrétaire Général

Jacky VINCENT

Trésorière Générale

Natacha RENAUD

Secrétaires Nationaux

René DUNAL

Secrétaire national en charge de

l'établissement de santé du Courbat

Thierry SALQUES

Secrétaire national, adjoint à la

trésorerie générale

Pierre WILLEM

Secrétaire national en charge de

l'administration générale

E-mail :

contact@anas.asso.fr

Internet :

www.anas.asso.fr

L'ANAS étend son influence, rejoignez-nous !



Le 22 juin 2009, l'ANAS aura connu une avancée significative et une reconnaissance supplémentaire, grâce à un arrêté ministériel. En effet, un nouveau mode de conventionnement a été mis en place, avec notre Administration de tutelle, à travers ce texte qui confie à l'ANAS, notamment, la gestion des prestations sociales de proximité. Cette convention pluriannuelle, signée avec le ministre de l'Intérieur, nous permet d'obtenir des mesures de soutien financier, des moyens humains ou matériels.

Cela étant, l'ANAS reste autonome. Elle peut exercer d'autres

activités, hors de ce champ contractuel, notamment au niveau de notre établissement de santé du Courbat, ou avec notre service logement. Depuis cinq ans, celui-ci développe des partenariats avec des bailleurs sociaux - ou privés -, au profit de nos adhérents.

Nos différents réseaux demeurent la colonne vertébrale de notre association, comme nous l'avons expliqué à Brice Hortefeux, lors de notre rencontre avec lui, voici peu.

Mais, à deux mois des grands départs, je me dois aussi de vous parler des vacances. Comme vous avez pu le constater, nos centres de vacances ANAS sont présents dans le Guide des vacances 2010 du ministère de l'Intérieur, distribué avec le magazine "Civique". Il est vrai que leur succès est grandissant. Nous avons d'ailleurs constaté, cette année, une augmentation importante des candidatures pour les séjours dans nos centres ANAS. C'est pour cette raison que nous continuons à moderniser nos structures, comme vous le constaterez en lisant cet Écho du policier.

L'ANAS propose, à tous les agents du ministère de l'Intérieur - actifs ou retraités - ainsi qu'à leurs familles, des prestations de qualité, à des tarifs ouverts à tous.

Policiers, gendarmes, administratifs, techniques, scientifiques, ouvriers d'État, personnels des préfectures ou de l'Administration centrale, pompiers... venez adhérer à l'ANAS et ajouter de nombreux maillons à notre chaîne de solidarité. Vous êtes les bienvenus !

Joaquin MASANET
Président national

Adieu, Jean Serge !

Le 18 mars dernier, l'ensemble du bureau national de l'ANAS a assisté aux obsèques de notre collègue Jean-Serge Nérin, en poste au commissariat de Dammarie-les-Lys, tué en service par un commando du groupe séparatiste basque espagnol. Le Président de la République, ainsi que José Luis Zapatero, Premier Ministre espagnol, ont assisté aux obsèques.

L'ANAS, accompagnée de nombreux collègues et responsables syndicaux, a soutenu la famille et les collègues de Jean-Serge Nérin, dans ces moments difficiles pour la Police nationale.

Pas de blabla, des résultats !

L'année 2009 aura été pour l'ANAS celle des comptes qui repassent au vert et de l'ouverture de nouveaux partenariats. L'ANAS devient incontournable !

J'ai souhaité que vous soyez destinataires des grandes lignes du rapport moral et d'orientation de l'association, ainsi que des différents rapports d'activité. Bien entendu, ils seront – comme d'habitude – à disposition des présidents départementaux, et développés dans le détail, lors de notre assemblée générale. Je vous épargnerai le *lais habituel*, qui consiste à philosopher sur le pourquoi du comment d'un rapport moral. Et je rentre tout de suite dans le vif du sujet, en vous parlant des projets en cours. Pas de blabla des résultats !

L'Association Nationale d'Action Sociale des personnels de la Police nationale et du ministère de l'Intérieur continue son travail de mise en place d'une action sociale de proximité, au profit de tous.

Notre association doit être connue de tous les personnels du ministère. C'est ainsi que nous pourrons faire profiter, au plus grand nombre d'entre nous, de notre expérience de 60 années de terrain, à l'écoute des préoccupations personnelles – et souvent tragiques – de nos collègues.

NOUVEAU PARTENARIAT

Ainsi depuis bientôt un an, l'équipe nationale de l'ANAS et le conseil d'administration sont allés à la rencontre de tous les partenaires institutionnels, à commencer par les directeurs de notre Administration, pour terminer par le ministre de l'Intérieur (*lire pages 16 et 17*). Le partenariat de l'ANAS, association reconnue d'utilité publique depuis 1977, avec notre ministère de tutelle, permet d'accomplir un travail en profondeur. Celui-ci peut prendre en compte les nombreuses préoccupations sociales des personnels. Ce partenariat a été officiellement concrétisé,



par un arrêté du 22 juin 2009. Celui-ci confiant, notamment, à notre association, la gestion des prestations d'action sociale, pour les agents du ministère.

Ce choix officiel du ministère de l'Intérieur confie à l'ANAS de nombreuses responsabilités, notamment pour :

- gérer les centres de vacances destinés aux enfants et adolescents, les résidences de vacances, les gîtes et campings pour les familles, tous présentés dans notre journal *Vac'Anas*,
- organiser l'acheminement des enfants et des adolescents, vers les centres de vacances de notre association,
- organiser des activités d'information, culturelles ou ludiques, dans nos centres de vacances et résidences de vacances familiales,
- gérer notre restaurant administratif de Joinville-le-Pont,
- gérer nos différents réseaux :
 - APEL (lutte contre l'alcoolisme),
 - ALPHA-ESPOIR (assistance en cas de maladie ou de handicap),
 - Écoute-Toxicomanie (assistance et prévention de l'addiction aux drogues).

LE COURBAT À LA POINTE

L'ANAS offre également d'autres prestations à ses adhérents, comme le réseau jeunes, ou encore le secteur logement situé à Joinville-le-Pont. Bien évidemment, l'établissement de santé du Courbat est en réorganisation depuis juin 2009, afin de permettre à de nombreux fonctionnaires de bénéficier des meilleurs soins, sur un site discret et agréable, pour reprendre les choses dans les meilleures conditions possibles. En effet, notre centre du Courbat effectue un accueil permanent, pour les personnels actifs ou retraités, exerçant dans les métiers de sécurité. Policiers, administratifs, techniques, scientifiques, ouvriers d'État, mais aussi les gendarmes. Et n'oublions pas la convention passée avec l'Administration pénitentiaire, afin d'aider les agents de la pénitencière, si nécessaire. Notre établissement prend en compte de nombreuses pathologies :

- Aides aux malades (alcool, tabac, boulimie, anorexie, obésité...),
- Mais nous travaillons également avec nos partenaires, notamment le cabinet du ministre de l'Intérieur, pour mettre

en place des structures plus importantes, au niveau de certaines pathologies :

NOUVELLES PRESTATIONS

- Aide aux fonctionnaires blessés, en service ou hors service (kinésithérapie, relaxation, activités sportives)
- Aide aux retraités (pathologies et déstabilisation liées à la retraite, perte d'identité)

Le bureau national et le conseil d'administration ont ainsi travaillé à la mise en place d'une équipe médicale, compétente et disponible, sur le site du Courbat, afin d'améliorer le management de notre établissement (médecins, kinésithérapeutes, psychiatres, infirmiers, policiers assistants médico-sociaux PAMS).

- Consultations médicales,
- entretiens psychologiques, infirmiers,
- entretiens policiers-assistants médico-sociaux (PAMS),
- aide sociale (l'établissement est agréé sécurité sociale et toutes caisses).

Des policiers sont présents, au sein des équipes de notre établissement de santé, sous le contrôle de René Dunal, administrateur national de l'association, membre du bureau national.

Des supports thérapeutiques variés sont disponibles : consultations médicales, psychologiques, infirmières, séance d'information en alcoologie, groupe de parole, activités diverses et sportives, séances de diététique, ateliers occupationnels.

Une infrastructure de qualité est à votre disposition : salle de kinésithérapie, salle de relaxation, piscine couverte, terrains multisports, parcours de santé, sentiers pédestres dans la forêt.



Ci-dessus, les membres de la Commission nationale d'attribution des centres de vacances ANAS réunis au siège de l'ANAS, à Joinville-le-Pont.

La restauration est élaborée sur le site. L'établissement est situé dans un parc boisé de 80 hectares baigné d'un étang.

Il faut absolument visiter ce site, qui nous appartient, afin de vous rendre compte des capacités exceptionnelles qu'offre l'ANAS en la matière. N'oublions pas que, pour les fonctionnaires de police, il n'existe qu'un établissement de santé, géré par notre ministère de tutelle, à Paris : "l'Hôpital des gardiens de la Paix". Celui-ci prend en charge la médecine physique et la réadaptation fonctionnelle, ainsi que les consultations dans le cadre de la médecine de prévention. Ce service assure les soins et la rééducation fonctionnelle, sur la base d'un projet thérapeutique

qui prend en compte tous les aspects de la personne humaine :

- dans les suites d'interventions chirurgicales orthopédiques,
- dans les séquelles de traumatologie,
- dans les affections rhumatologiques,
- dans la traumatologie du sport.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ÉLARGIE

Le service comprend 34 lits. D'où l'importance de l'établissement de santé du Courbat - ANAS, avec ses 56 lits. Nous travaillons donc sur la possibilité d'accroître la capacité d'accueil de notre établissement, afin de prendre en compte des pathologies nouvelles (collègues blessés en service ou qui, depuis leurs retraites, ont des difficultés à s'adapter aux changements de rythmes).

L'association se porte bien. Le rapport de notre commission nationale de contrôle financier, ainsi que celui de notre commissaire aux comptes, vous apporteront toutes les précisions en la matière.

Le résultat comptable de l'ANAS est en excédent. Il faut remercier nos adhérents, la gestion de nos centres, nos membres bienfaiteurs.

Les nombreuses activités et partenariats de l'ANAS, depuis 12 mois, sont présentés dans cet "Écho du policier". Il est important de prendre connaissance de nos actions... car l'ANAS, c'est VOUS!

Ci-contre réunion de la Commission nationale de contrôle financier



AUDIENCE MINISTÉRIELLE

ANAS-ministère de l'Intérieur : Un partenariat renforcé

Le bureau national ANAS a été reçu, place Beauvau, par M. Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur.

Un rapide historique de l'association a été présenté au ministre par Joaquin Masanet, président national de l'ANAS. Les principaux points de ce rappel, s'appuyaient sur :

- L'origine syndicale de la création de l'association, en 1949, avec le SNIP des CRS,
- la première publication du journal de l'ANAS, "l'Écho du policier", en

- d'une maison de repos, en 1952,
- acquisition de la "Closerie", château du Courbat, le 4 février 1953,
- acquisition du siège de Joinville-le-Pont, en 1976, etc.

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Joaquin Masanet a insisté sur la volonté de l'ANAS d'être le partenaire privilégié du ministère de l'Intérieur, au niveau de l'action sociale de proximité, pour tous les personnels de ce ministère. Il s'est donc félicité de la publication de l'arrêté ministériel du 22 juin 2009, dans le texte duquel notre association est citée. Celui-ci confie à l'ANAS de nombreuses prestations sociales. Ainsi, depuis cet arrêté, la

avons participé à l'Observatoire national sur la diversité sur le sujet du handicap. Et on n'oubliera pas non plus que nous travaillons sur le sujet du handicap, au niveau de la Fonction publique, avec d'autres associations (SNCF - RATP - La Poste, etc.)

- **ANAS APEL**, qui s'occupe de la prévention et de l'information, pour détecter la maladie alcoolique, en coordination avec les structures médicales de notre établissement de santé du Courbat.
- **ÉCOUTE Toxicomanie**, qui apporte aide et soutien aux personnes concernées, ainsi qu'à leurs familles (numéro vert : 0800 56 16 49)
- **SECOURS**, qui permet d'aider financièrement les agents en très grande difficulté (prêt sans intérêt ou don pour des situations exceptionnelles).

INCONTOURNABLE COURBAT

Les représentants de l'ANAS ont encore expliqué à M. Hortefeux que l'Association Nationale d'Action Sociale aide aussi les plus jeunes avec :

- **le réseau "jeunes"**, qui soutient les jeunes fonctionnaires arrivant en Ile-de-France (forums dans les écoles, activités sorties, solidarité, etc.)
- **le service du logement**, qui permet de loger les gardiens de la paix, sur les SCAP de Paris et de Versailles.

Une présentation élargie a alors été faite par notre président, de l'établissement de santé du Courbat, 80 hectares au cœur des châteaux de la Loire, un lieu privilégié de repos, de détente, de rééducation, de réadaptation et de remise en forme.

Des échanges ont alors été développés avec le ministre, sur notre projet d'augmenter la capacité d'accueil du Courbat, notamment pour deux nouvelles filières :

- la prise en compte des collègues blessés en service,
- l'accompagnement des jeunes



Le chateau du Courbat étend ses activités

- janvier 1949,
- la déclaration de l'association au Journal Officiel, le 28 avril 1949,
- la reconnaissance d'utilité publique de l'ANAS, le 13 octobre 1977.

Le président a également évoqué les premières actions sociales d'importance de l'Association Nationale d'Action Sociale :

- Reconnaissance de la tuberculose comme maladie professionnelle,
- création de deux caisses (en cas de décès d'un policier ou de maladie),
- collecte nationale pour la fondation

gestion à titre exclusif des prestations d'action sociale, dont peuvent bénéficier tous les agents du ministère, actifs ou retraités, et leurs familles, est confiée - entre autre - à l'ANAS. Ensuite, la délégation a présenté au ministre, les différents réseaux de l'ANAS :

- **ALPHA ESPOIR**, qui traite des maladies invalidantes, ainsi que de l'invalidité temporaire ou durable, avec une structure d'assistance et de conseil. Il est à noter que nous

retraités, atteints de pathologies liées au stress, notamment.

DES CENTRES DE VACANCES RÉNOVÉS

Enfin, nous avons évoqué les différentes structures qui permettent à L'ANAS la gestion des prestations sociales, pour tous les agents du ministère, en matière de :

- Vacances pour eux et leurs familles,
- d'activités d'information, culturelles ou ludiques, dans les centres ANAS,
- d'organisation de l'acheminement des enfants, et des adolescents, vers les centres de vacances.

Il était alors temps d'évoquer ceux-ci : Arcachon - Tréveneuc (Bungalows, pension, Le Bretania) - Camiers - Cannes-la-Bocca - Fabregas - Hyères - La Coquille - Les Moutiers - Rivesaltes - Le Courbat et les deux colonies (Tréveneuc nautique et Rivesaltes couleur Sud), sans oublier la gestion de notre restaurant administratif de Joinville-le-Pont.

Joaquin Masanet a alors rappelé les différents investissements, effectués ou en cours de réalisation dans nos centres :

- Construction d'une piscine de 25 mètres, dans le centre ANAS "Maurice Paloque", à la Hume Gujan Mestras (près d'Arcachon),
- mise en place de quatre nouveaux mobiles homes, au centre de Rivesaltes,
- achat de matériels pour nos activités (bus 50 places - bateau (10 places + moteur de 250 CV) pour la colonie de Tréveneuc - véhicules utilitaires - système Internet pour les vacanciers



- terrain de beach-volley),
- climatiseurs supplémentaires au centre de Hyères, etc.

UN MINISTRE À L'ÉCOUTE

La délégation a aussi présenté au ministre les nouveaux partenariats de l'ANAS :

- Convention avec la Fondation Jean Moulin (sur les échanges de communication Vac'anas - site Internet, un texte signé avec le préfet Philippe Ritter). L'ANAS fait la promotion de la résidence hôtelière les Écureuils, de la FJM, et eux du centre ANAS de la Coquille.
- Convention entre l'établissement de

santé du Courbat et l'Administration pénitentiaire,

- Rencontres avec l'association les Tigres Blancs, à Écully (présidente : Séverine Fleurot, vice-président : François Sèvre, directeur : Thomas Jouvot). Cette association, créée en 1996 avec des bénévoles, doit continuer à exister. Elle anime notamment un centre aéré qui reçoit les enfants des collègues de la PTS du 9^e arrondissement de Lyon, des personnels de préfecture, et de l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Les Tigres Blancs ont voté en conseil d'administration le principe de cette collaboration avec l'ANAS, qui en a fait de même lors de son CA.

Joaquin Masanet a également présenté les dernières actions sociales, de proximité, de l'ANAS :

- Travail avec les CLJ (centres de loisirs jeunesse), en particulier celui d'Arcachon ;
- Mise à disposition de structures ANAS, dans le cadre du Plan grand froid, pour les personnes en grandes difficultés (hors SDF).

Nombre d'autres sujets ont été abordés durant plus d'1h 30 avec un ministre de l'Intérieur très à l'écoute, ce qui a donné lieu à des échanges constructifs.

Joaquin Masanet a conclu cette rencontre, d'une part en invitant le ministre à l'Assemblée générale de l'ANAS les 26, 27 et 28 mai 2010, au centre ANAS "Maurice Paloque", à La Hume-Gujan Mestras (33), d'autre part en lui remettant la médaille des 60 ans d'existence de notre Association.

À l'issue de la rencontre avec le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, le président national de l'ANAS, Joaquin Masanet lui remet la médaille des 60 ans d'existence de notre association, en présence de Jacky Vincent, Thierry Salques, Bernard Layes, Pierre Willem et Philip Alloncle.

Ci-contre, le nouveau bateau au centre ANAS Bretagne, 10 places, moteur de 250 CV.



À L'ÉCOUTE

L'ANAS multiplie les audiences auprès des représentants de l'Administration

L'arrêté du 22 juin 2009, confiant à notre association la gestion des prestations d'action sociale, pour les personnels du ministère de l'Intérieur, constitue un fait historique pour l'ANAS.

Il s'agit d'une réelle reconnaissance pour notre association. Il n'aurait jamais pu être pris sans notre sérieux, notre efficacité, notre implication, au quotidien, auprès de tous ceux qui en ont besoin.

Il nous oblige aussi à être à la hauteur des attentes et des espoirs que ce nouveau statut implique. Il est source d'exigence, puisqu'il nous interdit tout relâchement.

Plus que jamais, depuis sa création il y a 60 ans, l'ANAS occupe une place



Le bureau national a rencontré Michel Bart, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur.

à vocation sociale, pour tous les agents du ministère de l'Intérieur. Ce texte est du même ordre que le classement de

l'ANAS comme association "reconnue d'utilité publique", en octobre 1977. L'ANAS acquiert une nouvelle dimension. Elle assume donc son nouveau statut, en rencontrant les autorités de l'Administration du ministère de l'Intérieur.

Ainsi, le bureau national a-t-il rencontré Michel Bart, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

Ce premier rendez-vous donnait le coup d'envoi d'une série d'audiences : une à la DAPN, auprès de MM. Hervé Bouchaert, directeur de l'Administration de la Police nationale et Pierre Derrouch, sous-directeur de l'action sociale.

Une autre a eu lieu à la Préfecture de police de Paris, auprès de M. Michel Gaudin, Préfet de police et de M. Jacques Schneider, directeur des ressources humaines.



Audience auprès de Michel Gaudin, Préfet de Police de Paris.



L'ANAS a été reçue par messieurs Hervé Bouchaert, directeur de l'Administration de la Police nationale et Pierre Derrouch sous directeur de l'action sociale.

L'ANAS reçue par la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville

L'ANAS se doit d'être toujours en avance sur son temps, afin de s'adapter aux problèmes d'une société en constante évolution. C'est ainsi que son Président, accompagné du secrétaire national de l'association, Pierre Willem, a été reçu par Fadela Amara.



D'abord, nous avons présenté l'ANAS à la ministre, de la façon la plus complète, en mettant en avant l'action sociale de proximité qu'elle réalise au quotidien, depuis sa création, la solidarité active qu'elle met en place, la prévention et le traitement des dépendances qu'elle organise, le secours individuel et familial qu'elle dispense, l'aide et le conseil aux jeunes fonctionnaires qu'elle donne sans compter. Mais nous avons aussi fait une présentation complète des centres ANAS, les centres de vacances et les colonies, en mettant l'accent sur leur

répartition sur l'ensemble du territoire national. Madame la Secrétaire d'État a souhaité nous rencontrer, afin de réfléchir ensemble à l'élaboration d'un partenariat, entre différentes associations qui travaillent avec le ministère de la Ville et l'ANAS. Ce partenariat pourrait être organisé dans le cadre de différents projets pédagogiques qui pourraient s'effectuer dans nos centres. L'ANAS continue donc son action sociale, en organisant des actions au

bénéfice de tous ses adhérents. N'aspirant pas au repos, nous continuons d'étendre et de faire connaître nos valeurs, nos actions et nos principes, en dehors de notre Administration de tutelle. Nous l'avons déjà fait avec l'Administration pénitentiaire. Notre vocation exclusivement sociale demeurera et s'ouvrira au plus grand nombre.

*Joaquin MASANET
Président national*

Joaquin Masanet, président de l'ANAS, remet à madame Fadela Amara la médaille de l'ANAS à l'issue de l'entretien.

L'ANAS et l'Association "Tigre Blanc" : un projet commun

L'Association "Tigre Blanc" a signé avec l'ANAS un début de convention et de partenariat.

Tigre Blanc gère un centre aéré, situé à Écully (69), sur les lieux d'implantation de la Police Technique et Scientifique. Cette association sportive, culturelle et touristique anime son centre de loisirs autour d'un projet associatif, éducatif et pédagogique, basé sur les mêmes principes fondateurs que ceux de l'ANAS: FRATERNITÉ et SOLIDARITÉ

ACCUEIL DE LOISIRS

De nombreuses activités sont organisées sur place: pêche, golf, jardinage, création de cabanes, hockey sur gazon, piscine, cirque, badminton,



De gauche à droite: Thomas Juvet, directeur associatif "Tigre Blanc", Pierre Willem, SN ANAS, Jacky Vincent, SG ANAS, Thierry Salques, SN ANAS, Séverine Fleurot, présidente "Tigre Blanc", François Seure, Vice-Président "Tigre Blanc", Natacha Renaud, TC ANAS, Éric Nondedéo, réseau ALPHA-ESPOIR ANAS et Joaquin Masanet, président ANAS.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA Fondation Jean Moulin



C'est un partenariat de communication qui a été passé entre l'ANAS et la Fondation Jean Moulin.

jeux en pleine nature, découverte de petits animaux, jeux sportifs, vélos, trottinettes.

De plus, le centre possède une bibliothèque pour enfants, une ludothèque, des jeux d'imitation pour les plus petits, et une salle informatique pour les plus grands.

SÉJOURS COURTS

Des mini-camps de cinq jours sont aussi proposés, durant les vacances scolaires.

En hiver, ski, chiens de traîneaux, luge et raquettes sont au programme. Les lieux changent d'année en année, mais les stations familiales de moyenne montagne sont privilégiées, afin d'en profiter au mieux, et de vivre de vraies vacances d'enfants.

En été, plage et farniente, ou montagne et randonnée, sont aussi synonymes de bons moments de vacances.

N'hésitez pas, un mini-séjour est aussi une possibilité d'avoir une première expérience de vie en collectivité, sans les parents, et donc un apprentissage de l'autonomie au quotidien.

CONTACTS

Pour toutes demandes d'informations sur l'accueil de loisirs du Tigre Blanc, vous pouvez contacter le siège de l'association, situé sur le domaine de la Police Technique et Scientifique d'Écully.

La présidente de l'association :

Séverine Fleurot
Tél. : 04 72 86 87 92
severine.fleurot@interieur.gouv.fr

Le directeur de l'association :

Thomas Juvet
Tél. : 04 72 86 89 09 - Port: 06 65 25 21 90
association.tigreblanc@yahoo.fr
<http://asso.tigreblanc.free.fr>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE RÉUNIT À JOINVILLE-LE-PONT

La continuité dans l'action

Les mercredi 7 avril et jeudi 8 avril, les membres du Conseil d'Administration de l'ANAS se sont réunis au siège administratif de Joinville-le-Pont. Les débats ont porté sur le fonctionnement général de l'ANAS et la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera les 26, 27 et 28 mai à La Hume-Gujan Mestras.



Joaquin Masanet, président de l'ANAS, avec à sa droite, monsieur Gérard Salaun, Commissaire aux comptes de l'ANAS, entourés des membres du Conseil d'Administration, réunis dans la salle Roger Cousin, à Joinville-le-Pont.

Réunion des directeurs de centres de vacances de l'ANAS

Les directeurs des centres ANAS préparent la saison 2010 (investissements, réservations, sécurité, travaux etc.) avec l'équipe nationale.

La commission d'attribution des centres de vacances de l'ANAS à peine terminée, les Directeurs des centres de vacances de l'ANAS se sont réunis au siège, à Joinville-le-Pont, afin de préparer la saison 2010 dans les meilleures conditions. Chaque année, l'ANAS propose des vacances aux agents du ministère de l'Intérieur dans toute la France à des tarifs privilégiés.



Les directeurs des centres de vacances ANAS posent avec Joaquin Masanet, au siège de Joinville-le-Pont.

JEUNES

Solidarité, où es-tu ?

Où es-tu, quand je me retrouve sans domicile, lorsque je suis frappé par la maladie ou bien quand je n'ai pas de quoi faire manger mes enfants ?

En ce début 2010, le constat est alarmant. Il y a de moins en moins de solidarité entre nous.

Au moment où les inégalités et les difficultés, personnelles et professionnelles, augmentent, la solidarité diminue.

Un grand nombre de collègues dorment dans leur véhicule, sans que cela ne choque personne. Les files d'attente devant les antennes des Restos du Cœur sont pour tous... L'entourage se dit bien souvent que cette situation est triste, mais combien essaient d'agir ? L'ANAS a toujours été présente, et le restera, pour accompagner nos adhérents dans ces difficultés. N'oubliez pas que la misère et

la maladie, cela n'arrive pas qu'aux autres ! Ensemble, serrons-nous les coudes, et affrontons les difficultés en étant unis. Tendons la main, et aidons les moins chanceux à se relever.

Alors, pour ceux qui n'ont pas encore sauté le pas, rejoignez l'ANAS, et allons de l'avant !

Grégory GAILLOCHON
Réseau ANAS-Jeunes

L'ANAS au service des enfants



Le centre ANAS-Nautique de Tréveneuc a accueilli, du samedi 10 avril au samedi 17 avril, des enfants de la section régionale interministérielle d'action sociale.

Parmi les plus belles missions que se fixe l'ANAS, celles qui nous tiennent peut-être le plus à cœur sont sans doute celles qui permettent de donner de la joie de vivre

à des enfants. Le séjour qui s'est déroulé au centre ANAS de Tréveneuc, durant la période des vacances scolaires, était basé sur l'intégration des enfants valides et ceux porteurs de handicaps. Lors de leur arrivée au centre, les colons ont été reçus par deux des dirigeants du SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale), Gérard Ferré, président du SRIAS-Bretagne et Gilles Théron, responsable de la section communication-loisirs-cultures.

28 enfants, dont 4 handicapés, ont pratiqué, durant une semaine, des activités nautiques et des jeux terrestres. Ils ont participé à des excursions et ont profité pleinement

d'un parc d'attractions avec piscine... Nombre de ces enfants sont des habitués, car voilà maintenant trois ans que l'ANAS travaille en partenariat avec le SRIAS. Et il faut voir, à chaque fois, le bonheur et la joie irradier les visages des gamins, pour comprendre tout l'intérêt et l'importance d'un tel engagement.

D'autres séjours sont prévus courant 2010, comme la colonie qui se déroulera du 3 au 10 juillet, sur le thème du cirque. En effet, le cirque Métropole de Bretagne déplacera son chapiteau de 700 places jusqu'au centre du Tréveneuc. Au programme : l'école de cirque, du lundi au vendredi, une représentation, qui aura lieu le mardi soir et qui sera donnée par les professionnels (ouvert aux adhérents ainsi qu'au public), et enfin, une représentation des enfants, à l'issue de leur séjour. Une expérience qui, sans nul doute, les réjouira. Et, qui sait, peut-être fera-t-elle naître des vocations ?

Encore un exemple du dévouement de tous ceux qui font vivre l'ANAS, au quotidien...

ÉCOUTE TOXICOMANIE

Entraide et fraternité !

Tout ce qui se fait à l'ANAS, depuis sa création, est conforme à ses objectifs, à sa devise "Solidarité – Fraternité." Si des réseaux ont été créés, c'est bien pour venir en aide à ceux qui souffrent.

"Aider l'autre qui est dans le besoin est une forme caritative de la fraternité. Aimer l'autre, comme quelqu'un de même nature, est la façon d'être réellement fraternel".

Fraternité, voilà un mot qui n'est pas souvent utilisé, un mot qu'il faut revivifier et réhabiliter. C'est un objectif commun de partage plus solidaire, entre générations, entre catégories sociales, entre consommateurs, riches et pauvres. La fraternité n'est certainement pas le laisser-faire, le laisser-passer, mais le respect de l'autre. C'est sur ces principes que nos anciens, fondateurs de l'ANAS, ont voulu créer des structures qui, au fil du temps, pourraient se perfectionner, s'amplifier. C'est ainsi, qu'à l'ANAS, année après année, les équipes qui se sont succédé ont voulu agir et écrire une nouvelle devise: "La main tendue vers tous les oubliés."

Au Réseau Écoute Toxicomanie ANAS, nous avons choisi d'agir dans l'anonymat, la confidentialité, l'absence de jugement. Pour agir avec plus d'efficacité, nous nous sommes rapproché de diverses structures administratives et sociales (centre de soins, centre de réinsertion, associations de parents). Nous travaillons, et ensemble, dans certains départements, nous avons mis en place des groupes de paroles parents, au sein desquels chacun peut venir exprimer (dans la confidentialité et sans être jugés) ses émotions, face aux addictions. Le souci de l'intérêt collectif prime – évidemment – sur toute autre considération. Vouloir agir seul n'est pas la meilleure façon pour trouver des solutions d'aides. En tant que respon-

sables de réseau, nous devons savoir écouter les autres. Ils peuvent nous guider vers une solution à nos préoccupations. Nos choix, nos décisions et leurs conséquences nous appartiennent, individuellement et collectivement. C'est de cela que nous devons être propriétaires. C'est ainsi que je conçois l'esprit de solidarité que nos anciens nous ont légué.

LES BUTS DU RÉSEAU

Nous nous sommes fixé plusieurs objectifs, au sein du réseau Écoute Toxicomanie :

- L'écoute des familles dont les enfants sont consommateurs de produits toxiques,
- l'écoute des jeunes concernés par les addictions,
- le conseil, l'aide, l'orientation des familles, vers les organismes compétents,
- l'organisation de toutes les actions, en faveur de la prévention de la toxicomanie chez les jeunes.

Nous avons un devoir de discrétion, par rapport aux témoignages que nous recevons des familles. En matière d'addiction, nous nous considérons comme des détonateurs de situations graves. Ensuite, nous devons apporter à celles-ci des solutions, en fonction des compétences de chacun et de ses propres structures. D'où l'intérêt de pouvoir travailler en réseau, avec des professionnels. Ainsi, après avoir mis en place les groupes de paroles parents, il m'arrive de les animer, deux à trois fois par mois. Ceci nécessite la préparation d'un thème sur les émotions. L'écoute téléphonique est continue. Divers entretiens récents m'ont conduit à un placement de six jeunes adultes, dans un centre de soins. Au préalable, ils ont subi un sevrage en milieu hospitalier. Ils sont ensuite passés en centre de réinsertion sociale, afin de retrouver une vie apaisée et pleine d'espoir, en quelques mois.

LES RAISONS DE NOTRE COMBAT

Pourquoi avons-nous mis en place cette structure d'aide, d'écoute, de partage à l'ANAS ? Il n'est pas facile de dire

à ses proches, à ses amis, sur son lieu de travail, que nous avons un membre de notre famille victime d'addictions. Pas facile non plus d'avouer son impuissance, faute de moyens, à traiter ce problème. Le sujet reste tabou. Et lorsque nous sommes confrontés à ce fléau, nous ressentons de nombreuses sensations, honte, peur, culpabilité... Cela s'appelle "les émotions."

Nos actions ont pour conséquences, de pouvoir permettre à la famille d'exposer ses problèmes. Elle peut le faire en toute sérénité, grâce justement à la confidentialité, à l'anonymat, au refus de porter un quelconque jugement. La sérénité est un état d'esprit qui comprend, à la fois, le bonheur et le calme. Elle se construit chaque jour. Elle apparaît en apprenant à reconnaître ses vraies valeurs, à s'accepter et à s'aimer.

"Savoir tendre la main pour donner et non pour recevoir. Prendre conscience que son voisin peut être différent de soi, ainsi, accepter aussi sa propre différence."

Le Frangil



Merci à Michel Gerazud, notre généreux donateur du voilier qui a été baptisé "Frangil" qui naviguera en Bretagne dans la baie de Saint-Brieuc avec l'équipe du centre Nautique de Tréveneuc.

Merci également à la marraine de ce magnifique bateau, Martine Knecht, qui est membre donateur de l'ANAS et qui est distinguée de la médaille d'Or de l'ANAS. Elle nous a quittés récemment mais restera dans nos cœurs.



ALPHA ESPOIR

Policier et parent d'un enfant autiste

Papa d'un enfant autiste de 14 ans, les membres du réseau m'ont demandé d'apporter mon témoignage de parent sur ce handicap.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'autisme ? Pour résumer, il s'agit d'un trouble des fonctions impliquées dans l'acquisition des aptitudes aux relations sociales et à l'utilisation du langage. L'autisme se caractérise par :

- l'impossibilité, ou tout du moins une très grosse difficulté, à établir des relations sociales (ex : ne pas comprendre les comportements, comme le regard dans les yeux...),
- des difficultés dans la communication, verbale et non verbale,
- des difficultés à imiter, à jouer, à imaginer (ex : difficulté ou absence de jeu de "faire semblant").



Jouer, établir des liens, apprendre, grandir, tout cela représente pour les enfants qui ne sont pas handicapés des gestes faciles à acquérir. L'enfant autiste - lui - doit tout apprendre.

LE DIAGNOSTIC

Il est primordial que le diagnostic soit posé le plus tôt possible, afin de mettre en place des stratégies éducatives efficaces. Mais pour cela, encore faut-il que votre médecin ait été sensibilisé à l'autisme, et ait pris connaissance de grilles d'évaluation qui permettent de définir si l'enfant est susceptible d'avoir un trouble autistique. Je ne reviendrai pas sur les ravages qui ont été commis durant des années par certains psychiatres. Ils culpabilisaient les parents, notamment les mamans, avec la théorie de la mère réfrigérante. Ils internaient les enfants et leur réservaient la camisole chimique pour traitement. Mais, hélas, malgré de gros progrès, certains psychiatres ont du mal à se défaire de cette théorie.

Ce seront des spécialistes des Centres de Ressources de l'Autisme (CRA) qui poseront, de manière compétente, un diagnostic et un suivi. Ces centres se situent maintenant dans chaque région. Je ne pourrai parler que du service qui nous a accueillis, à Toulouse, en 2004. Pour la première fois, nous avons été compris et aidés. Un diagnostic a été posé, alors que notre fils avait 10 ans ! Je peux aussi évoquer le CRA de Brest, qui a pris le relais.

LES STRUCTURES

Le manque de structures d'accueil, spécialisées pour les personnes autistes, est terrible dans notre pays. Bien souvent, ce sont des parents qui les créent, avec l'aide d'association comme Autisme-France par exemple. Mais un grand nombre de personnes avec autisme demeurent au foyer, sans prise en charge.

LA SCOLARITÉ

Malgré le programme Handiscol, et la loi de février 2005 sur le handicap, scolariser un enfant autiste relève du parcours du combattant. Pour exemple, les paroles de cette éducatrice "spécialisée" à mon épouse : *"Vous ne vous rendez pas compte du mal que vous faites à votre enfant, en voulant le scolariser"*. Au-delà de la culpabilité que l'on fait porter à la mère, seul compte le résultat. Actuellement, grâce au combat, à l'acharnement, et à la volonté de mon épouse (car notre profession ne nous permet pas d'être toujours disponibles), notre fils est actuellement en classe de 4^e, à temps complet, avec une AVS. Il suit parfaitement les cours grâce à celle-ci, et aux enseignants du collège qui ont compris les difficultés de notre enfant et s'adaptent à lui. Mais, le plus important, c'est qu'il acquiert les codes sociaux, aux contacts des autres élèves. Ces codes sont absolument nécessaires pour vivre en autonomie, au sein de notre société. Mais malheureusement, même si c'est une réussite, elle est remise en cause tous les ans. On doit se battre, car le fait d'avoir une AVS à temps complet est rarissime ! Mais, en tout état de cause, les enfants atteints d'un handicap, ou d'une maladie, ont leur place à l'école.

LES PARENTS

Lorsque l'on se retrouve avec un enfant autiste, un combat qui durera toute une vie commence. Ce n'est pas





le handicap de l'enfant qui est le plus dur, mais l'absence de prise en charge, l'incompréhension, le regard des autres, la culpabilité...

Cela oblige aussi les mamans à réduire leur activité professionnelle, voire à l'arrêter, pour s'occuper de leur enfant. Bien souvent, le couple ne résiste pas à cette épreuve. Parfois, la mère se retrouve seule pour affronter cela. Petit à petit, vous vous coupez de la société car vous êtes englué dans les problèmes que crée l'absence d'aide, de prise en charge adaptée. Et vous ne pouvez faire autre chose. Il faut prendre également en compte les problèmes de fratrie. La fatigue et le découragement, entraînent bien souvent la dépression. Mais le fait de ne pas avoir eu en face de nous des professionnels de l'autisme, nous a obligés à nous renseigner, à nous former, à expérimenter. Aujourd'hui, nombre de parents d'enfants autistes sont reconnus comme professionnels de cette pathologie.

LES DÉMARCHES

Comme cités précédemment, les Centres Régionaux de l'Autisme sont des partenaires indispensables, pour le diagnostic et l'accompagnement des enfants autistes.

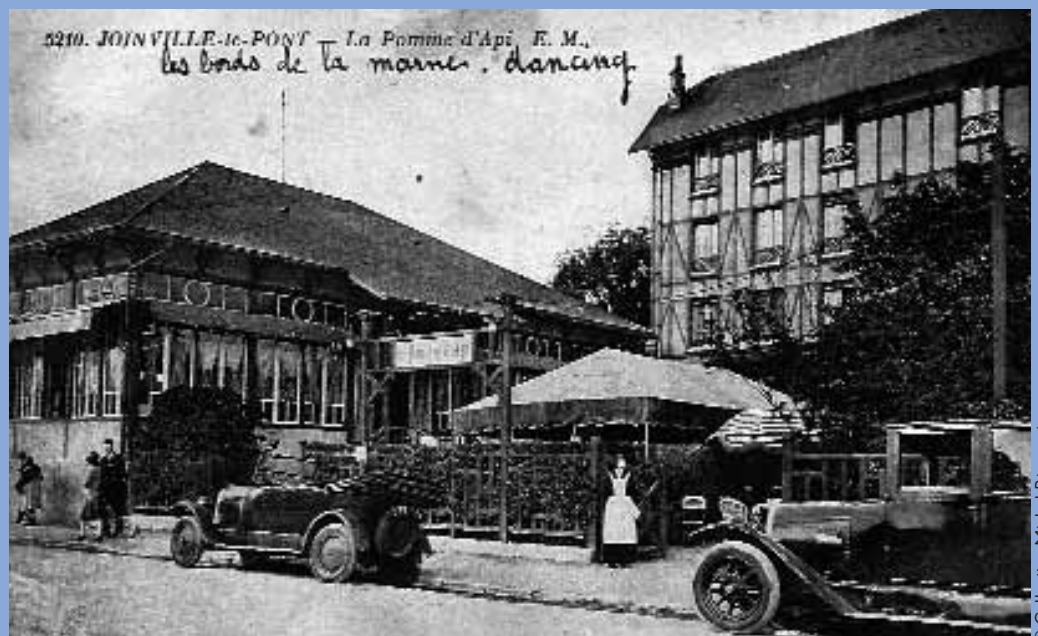
Il est aussi important de connaître ses droits, face au handicap, au travers de la MDPH. Normalement, avec l'obtention - notamment - de la carte d'invalidité à 80 %, de nombreux droits vous sont ouverts. Il existe aussi la possibilité d'obtenir un temps partiel de droit, à 80 %, etc. Au niveau du ministère de l'Intérieur, vous pouvez aussi obtenir l'allocation de parent d'enfant handicapé.

En conclusion, je voudrais tout de même délivrer un message d'espoir aux parents qui se trouvent confrontés à l'autisme, et qui se sentent découragés par la dureté de ce qui leur arrive. Dans un premier temps, des méthodes éducatives qui ont fait leur preuve sont - enfin - utilisées (teach, abba, pecs...). Elles permettent des progrès conséquents. Mais surtout, accrochez-vous ! Car il n'y a rien de plus beau que de voir - enfin - sourire son enfant. Et, pour un enfant autiste, de pouvoir - enfin - communiquer avec vous. Si vous, policiers, êtes confrontés à ce handicap, en tant que parent ou proche, et que vous vous sentez

déseparés, contactez-nous à l'ANAS. Il en va de même si l'un de vos collègues ne sait plus quoi faire. Nous essayerons de vous conseiller, et de vous diriger vers des associations comme Autisme-France. Mais n'hésitez pas à joindre l'assistante sociale, la psychologue du MI, et surtout le délégué ANAS de votre service. Ne restez pas seul, profitez de l'expérience de parents qui vous ont précédés dans ce handicap. Ils vous aideront de tout cœur ! Amitiés et courage.

Fabrice THORAVAL
Réseau ANAS ALPHA Espoir

Souvenirs, souvenirs !



Du temps où le siège de l'ANAS portait le nom de "Pomme d'api".

APEL

La circulaire Vaillant existe toujours !



La circulaire Vaillant a été diffusée le 20 mars 2000 par le ministre du même nom. Son objet : la prévention de l'alcoolisme pour les personnels relevant de la DGPN.

À l'ANAS, ce texte, qui est toujours en vigueur, je l'ai, nous l'avons tous lu attentivement. En résumé que préconise et que précise cette note :

1/L'organisation d'actions de prévention, d'information

Où cela ? Dans les écoles de police. Et c'est écrit en ces termes : "... il est indispensable que, durant leur scolarité, les élèves fonctionnaires de police soient sensibilisés et mis en garde contre l'alcoolisme. Il appartient donc aux directeurs des écoles d'organiser, avec la participation de partenaires institutionnels ou extérieurs, des opérations d'information qui ne devront pas seule-

ment être axées sur l'alcoolisme des contrevenants, mais surtout sur les risques pour soi-même..."

2/Le rôle des médecins

Les médecins de la Police nationale, et les médecins de prévention doivent contribuer, chacun dans le cadre de leurs missions respectives, ou en partenariat, suivant les circonstances locales, aux différentes opérations de prévention organisées

dans le ressort de leur compétence, soit à l'initiative des SCAP, soit à celles des DRRF, soit à celles d'un chef de service ou du CHSD.

3/Le rôle de la hiérarchie

La prévention ne doit pas se limiter à des actions globales de sensibilisation, d'information ou de formation. Elle doit être exercée par tous, tous les jours et pour tous, sur les lieux de travail.

La première des actions de prévention est de rappeler régulièrement les interdictions, en matière de détention et de consommation d'alcool, et les sanctions pénales encourues. Le chef



de service doit constamment appeler l'attention de l'encadrement, sur les conséquences humaines professionnelles, juridiques, sociales et économiques de l'alcoolisme. Il doit également prendre l'initiative, autant que de besoin, d'organiser, avec les partenaires compétents, des actions de sensibilisation dans son service. Il doit être à l'écoute des fonctionnaires, afin de détecter d'éventuels problèmes d'alcoolisme. Il appartient à l'ensemble de la hiérarchie de sensibiliser régulièrement les fonctionnaires aux problèmes liés à l'alcool. Elle doit aussi être attentive aux personnels placés sous son autorité, qui pourraient connaître des problèmes liés à l'alcool.

Voilà un document très intéressant, qui donnerait des résultats... s'il était appliqué dans tous les services. D'autant que l'on demande beaucoup à nos collègues au travail. Tandis que, d'un autre côté, ils subissent un rejet grandissant de la part de la population.

Alors, mettons en place des actions de prévention maintenant. Car, le contrecoup psychique du stress au travail n'apparaît pas tout de suite chez certaines personnes.

Et commençons par les écoles de police, toutes les écoles de police !
La maladie alcoolique ne concerne pas que la base...

"Après mon passage au Courbat, prendre la vie à bras-le-corps ne me fait plus peur..."

Derrière le discours et les mots, l'ANAS constitue une aide concrète pour de nombreux collègues, aux prises avec la maladie alcoolique. C'est aussi un moyen de se sortir de la maladie et de prendre un nouveau départ, d'avoir de nouvelles perspectives. Sans jamais juger, avec simplicité, les hommes et des femmes de l'ANAS sont présents, pour écouter et trouver les mots, pour tous ceux qui souffrent.

Ainsi, Xavier (*), qui, à l'issue d'une cure dans notre établissement de santé du Courbat (Indre et Loire), témoigne : "Ma vie a été complètement bouleversée dans le bon sens du terme".

Et d'expliquer ce revirement : "Auparavant, mon horizon et mon désir de vivre étaient orientés vers la "bouteille" [...] aujourd'hui, j'ai une autre vision... prendre la vie à bras-le-corps ne me fait plus peur. [...] J'ai un appétit de vivre phénoménal, maintenant"

Pour l'ANAS, et tous ceux qui composent notre association, ces quelques lignes sont la plus belle des récompenses. Rien n'est jamais acquis. La maladie alcoolique frappe toujours. Chacun doit savoir, pour lui-même ou pour un collègue en souffrance, que l'ANAS est présente. Il y aura toujours une personne qui vous écoutera, et qui vous apportera des solutions concrètes.

(*) le prénom a été changé

P. JACQUET
Responsable national
du réseau APEL

Se loger reste prioritaire pour les policiers !

Les policiers et les personnels du ministère de l'Intérieur sollicitent, toujours aussi nombreux, notre service logement. Beaucoup connaissent maintenant la réussite de celui-ci, là où les services étatiques, collectivités ou professionnels, tardent à répondre à leurs besoins, souvent urgents. Aussi, l'ANAS tente, avec ses moyens, sans promesse sans lendemain, de trouver les solutions les plus rapides, en tenant compte des situations, personnelles et particulières, de chacun de nos membres. Bien que créé pour faciliter l'installation des primo-arrivants en région parisienne, le service logement de l'ANAS effectue, aujourd'hui, de plus en plus de relogement. Ainsi, nombreux sont les nouveaux fonctionnaires, non adhérents, qui font appel à nos services.

Malheureusement, cette reconnaissance des efforts de tous les acteurs "anasiens" sur l'Ile-de-France, incarne aujourd'hui, à travers cette préoccupation principale des fonctionnaires franciliens, le visage d'une crise du logement qui s'accroît. En effet, "vivant" un métier comme nul autre, la particularité de nos emplois et nos logements demeurent indissociables. Formellement, la majorité de nos candidats ne peuvent, compte tenu de l'abaissement des plafonds sociaux, postuler pour des logements à loyers modérés. Mais ils demeurent cependant insolubles, pour les bailleurs privés ou les particuliers. Le 15^e rapport annuel sur "l'état du mal logement en France", publié par la Fondation Abbé Pierre, vient appuyer ce constat alarmant : "Les conditions d'accès au logement se durcissent, suite à la



contraction de l'offre immobilière neuf et ancien". En effet, la crise bancaire et celle du secteur immobilier ont provoqué un net recul

de la construction. Ceci aggrave le déficit global de logements, qui se creuse depuis 25 ans, conduisant ce manque à plus d'un

million de logements ! Confrontés à une raréfaction de l'offre locative, les fonctionnaires doivent aussi faire face à des loyers élevés. Dès lors, nos adhérents qui exercent dans des centres urbains, entrent en concurrence, directe et forcée, avec une population de cadres moyens ou supérieurs, aux revenus allant jusqu'à quatre fois les leurs. En Ile-de-France, la seule profession de fonctionnaire de police n'est plus perçue comme étant une assurance de paiement des loyers. De ce fait, des demandes de caution et de garanties systématiques abondent. Et pendant ce temps, la réalité du marché de l'immobilier oblige les fonctionnaires de l'Intérieur à s'éloigner de leurs lieux de travail, ce qui provoque pour ces derniers des frais annexes supplémentaires (nourrice, voiture, moto, garderie, écoles...).

L'Association des Anciens Combattants et Résistants du MI

Le 20 mars 1945, des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur se réunissaient, et fondaient "l'Amicale des Anciens Prisonniers de Guerre et Déportés de la Sûreté Nationale". Depuis, elle est devenue l'AACRMI (Association des Anciens Combattants et Résistants

du Ministère de l'Intérieur), fondée dans le but de défendre les intérêts, matériels et moraux, de tous les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, anciens prisonniers, ou anciens ayant vécu des épisodes de guerre de notre histoire (Afrique du Nord, Liban...).

L'AACRMI assure une liaison permanente entre ses membres, dans un esprit de fraternité et de solidarité. Comme l'ANAS, cette association assure son devoir de mémoire. Elle participe notamment à toutes les commémorations nationales, afin que l'on n'oublie jamais les souffrances endurées par ceux qui ont servi la patrie.

L'AACRMI, par son action, a obtenu la carte du Combattant, en faveur de nombreux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Cette reconnaissance permet à ceux qui en bénéficient d'obtenir de nombreux avantages. Tous les agents du ministère de l'Intérieur concernés

peuvent adhérer à l'AACRMI pour un montant annuel de 27 euros.

Contact : AACRMI
 42 rue de Tocqueville
 75017 PARIS
 Tel : 01.47.63.00.03
 Max : 01.47.63.02.33
 Mail : aacrmi@wanadoo.fr



BIENTÔT LES VACANCES

Encore des disponibilités



CANNES LA BOCA 21B
du 03/07 au 28/08

LES MOUTIERS 22B
du 03/07 au 28/08

LA COQUILLE 23B
du 03/07 au 28/08

TREVENEUC BUNGALOWS 24B
du 03/07 au 17/07
et du 14/08 au 28/08

VALLEE DE LA WORMSA

Chalets 4 à 6 pers. :
du 10/04 au 01/05/2010,
du 01/05 au 08/05/2010,
du 15/05 au 22/05/2010,
du 29/05 au 19/06/2010,
du 26/06 au 03/07/2010,
du 28/08 au 04/09/2010
et du 25/09 au 02/10/2010.
Juillet et août complet.

LE BRETANIA 03H
(SAINT QUAY PORTRIEUX)
Appartement 2 à 4 personnes
du 03/07 au 31/07
et du 14/08 au 28/08

ARCACHON 20B
du 03/07 au 31/07
et du 14/08 au 28/08



CAMIERS BUNGALOW 27 C
du 17/07 au 28/08
CAMIERS MOBIL-HOME 27C
du 03/07 au 17/07
et du 14/08 au 28/08

RIVESALTES 30C
du 03/07 au 17/07
et du 14/08 au 28/08

TREVENEUC PENSION
du 03/07 au 28/08

MURAT LE QUAIRE
Appartement type 2 - 4 à 6 pers. :
du 27/03 au 10/04/2010,
du 29/05 au 12/06/2010
et du 28/08 au 04/09/2010.
Juillet et août complet.

LA GRANDE MOTTE
Studios 3 pers et 4 pers. :
du 27/03 au 10/04/2010,
du 24/04 au 08/05/2010,
du 15/05 au 22/05/2010,
29/05 au 10/07/2010,
du 28/08 au 04/09/2010
et du 11/09 au 02/10/2010.
Août complet.

BIDART
Mobile Homes 5/6 pers. :
du 03/07 au 31/07/2010
et du 31/07 au 14/08/2010.

SAINT JEAN DE LUZ
Appartement type 2 - 4 pers. :
du 14/08 au 21/08/2010
et du 04/09 au 18/09/2010.
Juin et juillet complet.



Bientôt une piscine à Arcachon



L'ANAS POUR LES JEUNES POLICIERS C'EST...

UNE PREMIERE AFFECTATION...



DES LOISIRS...SORTIES, SPECTACLES...



UN SECOURS FINANCIER...



UNE AIDE, UN CONSEIL AU LOGEMENT...



DÉS PRIX SUR LES ÉQUIPEMENTS
MATÉRIELS DOMESTIQUES.



DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS
DE LOCATION DE VACANCES



ET BIEN PLUS ENCORE !!!!...

**CONTACT ANAS : 18, quai de Polangis – BP 81 –
94344 JOINVILLE-LE-PONT CEDEX
01.48.86.37.81 – www.anas.asso.fr**